



Entre-nous

N°424 du 11 mai 2019

INFORMATIONS MUNICIPALES

CENTRE DE LOISIRS RANNEE - Accueil des 3-11 ans sur la commune de Rannée **durant les vacances d'été** : places limitées, tarif à la journée et 1/2 journée (avec ou sans repas) selon le quotient familial.

Pré-inscription le 24 mai au plus tard auprès du Centre Social 23 bis avenue du Général Leclerc à La Guerche tél. : 02.99.96.22.44
mail : accueil@centresocial-laquerche.com
site : <http://centresocial-laquerche.fr>

De ces retours dépendra l'ouverture du centre de Rannée si la demande est assez importante.

COLLECTE ORDURES MENAGERES - En raison des jours fériés, la collecte est décalée au samedi.

DESTRUCTION DES CHARDONS -

Extrait de l'arrêté préfectoral du 14 août 2013 : « Sur l'ensemble du département, les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder chaque année, du 1^{er} mai au 31 octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage ».

ELECTION - **Les élections européennes se dérouleront le 26 mai prochain (08/18h00).**

Rappel : une pièce d'identité avec photographie est obligatoire pour voter (permis de conduire, carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo, carte de famille nombreuse, permis de chasser avec photo...).

Voter par procuration : si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration. Votre mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de Rannée et doit détenir une seule procuration établie en France (formulaire de demande de vote par procuration disponible en ligne sur service-public.fr). Le mandant (celui qui donne procuration) doit se

rendre en personne le plus tôt possible auprès de la gendarmerie avec son formulaire complété et un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple).

Le mandataire ne reçoit aucun document. **C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée.** Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

MEDIATHEQUE - A partir du 13 mai prochain, vente de livres (roman, revues et documentaires) et CD pour tous les âges (1 euro).

PÊCHE À L'ÉTANG - **Ouverture de la pêche jusqu'au 1^{er} décembre 2019** : vente des cartes en mairie et au café - cartes journalières : 3,50 € (Rannéens) et 5 € (Hors commune), cartes annuelles : 25 € (Rannéens) et 35 € (Hors Commune), **à retirer en mairie ou au café « Le Rannée ».**

INFORMATIONS GENERALES

CARTE IDENTITE ET PASSEPORT -

À l'approche des examens, des voyages scolaires et des congés d'été, la préfecture recommande aux usagers de **vérifier dès à présent la validité des papiers d'identité.**

Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.

La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité du département d'Ille-et-Vilaine est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/Carte-Nationale-d-identite-CNI/Documents-identites-34-communes-d-Ille-et-Vilaine-pour-faire-une-demande>

JEUX M'BALADE - JOUER, FABRIQUER, PARTAGER : une journée pour s'amuser, organisée par le Centre Social, le **samedi 25 mai 2019** à la salle communale de la Selle Guerchaise de 10h30 à 12h30 et de 14 à 17h00 ; à partir de 14h00 : sculpteur de ballons et jongleur, jeux sur tablettes (avec la participation de la Mission Animation numérique de l'Agence Départementale de Vitré) ; participation libre, ouvert à tous, goûter offert, 1 Mölkky à gagner ! Renseignements au 02.99.963.22.44

IMPÔT SUR LE REVENU - En Ile-et-Vilaine, la date limite de dépôt de la déclaration papier est le 16 mai 2019 à minuit. Pour la déclaration en ligne, la date limite est le 28 mai 2019 à minuit. Tous les formulaires dont les usagers ont besoin pour leur déclaration de revenus de l'année 2018 sont disponibles sur le site **impots.gouv.fr** (accès à la liste des formulaires 2042 de déclarations des revenus, millésime 2019). Retrouvez toutes les informations relatives à la déclaration en ligne des revenus sur **impots.gouv.fr** dans l'espace **comment déclarer en ligne**.

NOS ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

CLUB DE L'ARDENNE - Activités : **15 et 29 mai** club, **5 juin** repas, **12 juin** fête de l'amitié à Maure de Bretagne : un car de prévu, départ du car de Rannée (Brétigné) 09h00 précises et de La Guerche (place de la Bougeoire) 09h15 précises. Pour les 5 et 12 juin, pensez à vous inscrire au plutôt auprès d'Annick BECAN tél. : 02.99.96.32.40 ou Louise BRIANTAIS tél. : 02.23.55.55.19 ; **concours régional de Belote à Guignen le 15 mai**, départ de Rannée à 12h15 (salle de Brétigné).

KERMESSE - En vue de la kermesse, des parents de l'école du RPI Rannée Drouges passeront chez vous pour récupérer des denrées alimentaires afin de pouvoir faire des paniers garnis. Merci de les accueillir de bon cœur. La kermesse a changé de date : elle se déroulera le dimanche 23 juin (au lieu du 16 juin).

L'équipe APEL

SAINT LAZARE - Pour les parents dont les enfants prennent le bus ou qui désirent le prendre s'inscrire au plus vite auprès de Marie-Léone BELLIER tél. : 02.99.96.10.10 ou Francis Lardeux tél. : 06.14.37.28.24

Buffet St Lazare le 4 juin

DIVERS

COMMUNE DE DROUGES

FARM & VILLAGE 4 Le 25 et 26 Mai 2019

Buvette et restauration sur place. Le comité des fêtes, en collaboration avec Équi-Partage, organise la restauration lors du festival et vous propose pour le samedi soir cochon grillé à 15€, pour le dimanche midi grillade. Aucune réservation ne sera prise.

Le comité des fêtes recherche des bénévoles pour assurer par roulement la restauration le samedi et le dimanche. (un planning sera fait selon vos disponibilités). Merci de contacter Mr Touchard Olivier au 06.43.89.35.00

RALLYE PÉDESTRE le 1er Juin 2019 organisé par le comité des fêtes. Circuit avec jeux sur le parcours, recherche de photos et d'objets

08h30 : accueil, engagement et inscriptions à la salle polyvalente 5 €/adulte, 2 €/collégien

09h00 : départ (dernier départ 9h30)

12h00 : pique-nique à prévoir (dépôt des pique-niques à la salle polyvalente pour un déjeuner convivial)

21h00 : repas COCHON GRILLÉ (15 €/adulte, 6 € le repas enfant jusqu'à 12 ans et paiement à l'ordre du : Comité des Fêtes de Drouges) et résultat du Rallye

APPARTEMENT T3 (84,4 m²) à louer au 2 rue de Brétigné (rdc) le 1er mai 2019 : loyer 497,76 euros Contact : Néotoa Severine URI au 02.23.48.80.00 ou contact@neotoa.fr

MAISON DE BOURG T3 à louer au 4 avenue de l'église courant mai : au RDC salle à manger/séjour/cuisine, cellier - à l'étage : deux chambres, sdb et WC - surface habitable 40,33 m² - Loyer 277 euros Contact : Mairie de Rannée tél. : 02.99.96.23.34.

Feuille d'information locale élaborée par
l'Association SAINT LAZARE
et éditée par la Mairie de RANNEE

Prochaine parution le 25 mai 2019
vos annonces peuvent être déposées à la Mairie
(boîte aux lettres) ou envoyées à
mairie.rannee@wanadoo.fr
jusqu'au mardi 21 mai 2019.
Vous pouvez également consulter la feuille Entre-
Nous sur le site internet : www.rannee.com